

Les licenciements chez Mors

Après Mors-ménager, à St. Ouen ( 131 licenciements en juillet 1958), c'est Mors de Clichy qui procéda au licenciement. Vers mi-novembre, 55 ouvriers horaires sont renvoyés. Parmi eux plusieurs femmes dont une veuve ayant des enfants à charge. Elle pleurait en apprenant la nouvelle. " Ici, on ne fait pas de sentiment, dit un chef d'atelier." T., ajusteur, onze ans de maison, revenu du sanatorium l'année dernière, est mis à la porte. Sa tête ne plaisait pas aux chefs.

Une deuxième charrette fin novembre. Treize mensuels dont cinq de la plateforme. Parmi ces derniers, trois jeunes revenus de la guerre d'Algérie, il n'y a pas longtemps. Des survivants de la défense de la patrie reconnaissante.

Le II décembre, le Directeur a convoqué à nouveau les délégués du personnel pour les prévenir d'une prochaine charrette fin décembre. Ce coup-ci atteindrait non seulement les gens de la production, mais aussi la maîtrise et les cadres.

Pas de réaction du tout, parmi le personnel. Passivement, on attend l'heure du destin. La C.G.T. a distribué un tract à la cantine pour protester et réclamer l'assurance-chômage. " Ce que nous demandons n'est nullement démagogique" précisent les rédacteurs du tract. La cellule Tortora du P.C. a distribué également un tract, dans le même sens, sans oublier à la fin du papier, d'ajouter : " Pour que ça change, votez utile, votez pour la candidate du P.C. Rose Guérin". Et ce qu'il faut savoir : "En Union Soviétique, le pays du Ier spoutnik, l'exploitation de l'homme par l'homme a disparu". - Vraiment, ils prennent tout le monde pour des c..., disait un copain, après avoir lu le tract.

Dans les ateliers, ils nous font faire 40 heures par semaine. En 4 jours de 10 heures. C'est plus exténuant que la semaine de 48 heures en 5 jours. Nous nous sentons plus fatigués qu'avant, avec ce genre de semaine de 40 heures. "Par mesure d'économie de chauffage, d'éclairage", disait la Direction. Et la cantine aussi, une journée de moins, ça fait des économies.

Voici à peu près les catégories de travailleurs chez Mors -Clichy (signalisation des chemins de fer)

Ouvriers	243	Ingénieurs	45
Maîtrise	47	Employés	76
Techniciens	59	Dessinateurs	44

En tout environ 514 personnes. Les licenciements ont touché principalement les ouvriers et les techniciens qui participent directement à la production. Ce sont les catégories les moins payées qui font les frais du ralentissement de la production. Et

ceux qui resteront travailleront en "commandos" comme a préconisé le nouveau Directeur Général, " dans la joie et l'enthousiasme "

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

La Société d'Electricité Mors vue par un journal financier

(La Vie Française 21-II-58)

" L'assemblée (des actionnaires) tenue le 13 novembre a approuvé les  
" comptes de l'exercice 1957 se soldant par un bénéfice de 1.107.541 Frs  
" qui a été imputé en compensation des pertes antérieures.  
" Dans son rapport, le conseil (d'administration) signale que l'exercice  
" écoulé a souffert comme les précédents des mesures de blocage des prix et  
" de la majoration de la TVA et que l'incendie survenu à l'usine de St Ouen  
" a momentanément apporté une gêne à l'exploitation...  
" Les départements Signalisation et Matériel électrique ont poursuivi  
" leur activité normale tant pour la SNCF (gares de Lens, Amiens, signali-  
" sation automatique Arras Douai, Strasbourg-Bâle, poste de Blainville)  
" que pour les autres services publics et l'industrie (observatoire de  
" Haute Provence, accélérateur Saturne de Saclay, Usine de plutonium de  
" Marcoule, etc....)

GREVE A L'USINE SAINT-FRERES à BEAUVAL ( Somme)

Depuis le 17 novembre, 70 ouvriers de l'usine St Frères à Beauval sont en grève; ils appartiennent à l'atelier de " rolsage" qui prépare la matière première (le jute); de ce fait, l'usine est paralysée et les autres ouvriers (480) sont en chômage (sans avoir droit, paraît il aux allocations de chômage). Ces "chômeurs" sont entièrement solidaires des grévistes: rentrés dans l'usine pour demander du travail, ils ont refusé de remplacer les 70 grévistes et ont occupé l'usine pendant 36 heures.

Motif de la grève

Les ouvriers gagnaient, selon le rendement, de 160 à 180 fr heure. Leur travail consiste à mettre en place et surveiller chacun 12 bobines; quand on a mis en marche la douzième, il faut revenir à la première; on doit renouer les fils qui cassent. Or l'usine mélange actuellement du mauvais jute (fibres de 30cm) au bon (fibres de 150 à 200 cm). Là où il n'y avait que 25 neuds à faire, il en faut maintenant 45; un ouvrier qui traitait 600 kg de jute en une nuit n'arrive plus qu'à 510 kg.

CE QUI FAIT QUE LE SALAIRE HORAIRE S'ETABLIT VERS 155 Frs

L'accélération des cadences depuis 3 ans avait abouti graduellement à une augmentation des salaires de 22fr,74 par heure; l'utilisation de la matière première de mauvaise qualité annule pratiquement cette augmentation. Ainsi, l'accélération des cadences depuis 3 ans aboutit finalement à donner à la direction la possibilité d'utiliser une mauvaise matière première (moins chère); tout se passe comme si les augmentations n'avaient été là (provisoirement) que pour faire accepter les nouvelles normes.

But de la grève

Les ouvriers demandent que, quelle que soit la matière utilisée, le salaire horaire ne puisse être inférieur à 170 frs.

Où en est la lutte ?

Un piquet de grève jour et nuit sur le bord de la route n° 16, un peu avant Doullens; une bâche, un poêle, deux drapeaux tricolores. La grève a été déclenchée par des membres de tous les syndicats et surtout semble-t-il par des "inorganisés". La grève est dirigée par un comité de 15 membres qui organise les secours (I). Des réunions plénières ont lieu tous les jours vers 4 heures. Elles réunissent plus de 100 personnes. Le Comité reçoit des dons en espèces (près de 200.000) et en nature (un maire des environs a fait parvenir les 3/4 d'une vache). Jusqu'ici, la direction n'a rien voulu savoir. Elle s'est contentée de découvrir une erreur comptable (qui durait depuis 3 ans) concernant les jeunes. Sans doute la direction craint elle le scandale (des enfants de 14 ans ont la charge de démonter 1.000 bobines à l'heure, d'un poids total voisin d'une tonne, pour 85 frs.

(I) Les camarades peuvent joindre leur contribution à celles que nous adressons au comité de grève.